

Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (fiche nationale)

RNCP41931 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335, 340
Formacode(s)	15466, 15436, 44067, 15457
Code(s) ROME	G1204, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL · SIRET : 13002612300013

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Le secteur des activités physiques et sportives évolue sous l'effet de la diversification des pratiques, de l'augmentation des besoins liés au sport pour tous et du développement des politiques publiques en faveur de la santé, du bien-être et de l'inclusion. Ces transformations s'accompagnent d'enjeux croissants en matière de professionnalisation, de qualité des encadrements, de gestion des équipements et d'intégration des outils numériques, qui impactent directement les métiers de l'animation, de la coordination et de la gestion des structures sportives.

Les organisations publiques, privées et associatives, clubs, fédérations, structures d'éducation populaire, entreprises du sport ou collectivités territoriales, recherchent des professionnels capables de combiner des compétences d'encadrement sportif avec la maîtrise des fonctions administratives, financières, organisationnelles et relationnelles nécessaires au fonctionnement et au développement d'une structure dédiée au sport. Cette polyvalence est aujourd'hui essentielle pour répondre aux évolutions des services sportifs, à la montée des exigences en matière

d'accessibilité et d'inclusion, ainsi qu'aux attentes des usagers.

La licence professionnelle "Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives", inscrite à l'annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport, atteste de compétences permettant aux diplômées d'encadrer des activités physiques et sportives pour différents publics, d'assurer la gestion opérationnelle d'une structure sportive et de coordonner ses activités dans une perspective de développement durable et d'efficacité organisationnelle.

Elle conduit notamment aux emplois de chargé de développement de la pratique sportive, responsable administratif ou responsable du développement sportif au sein de structures sportives du secteur public, privé ou associatif.

ACTIVITÉS VISÉES

- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être
- Gestion en autonomie des ressources humaines, financières et administratives d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique
- Coordination des activités d'une structure dédiée au sport, à l'éducation et à l'activité physique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d'une structure
- Organiser la gestion interne d'une structure
- Coordonner une équipe administrative
- Concevoir et gérer des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers
- Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure en intégrant une utilisation durable et responsable
- Optimiser la gestion humaine et matérielle d'une structure
- Analyser les résultats financiers et construire des outils d'aide à la décision.
- Garantir la soutenabilité financière d'une structure en utilisant les outils dédiés
- Mettre en œuvre des actions de préventions et de lutte contre les discriminations
- Analyser l'impact des normes sociales et des rapports de pouvoir sur l'accès aux métiers du sport, en intégrant les dimensions de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale et culturelle dans le but de développer des politiques inclusives de structures

- Identifier ses actions dans l'environnement social, sociétal, inclusif, institutionnel, économique, environnemental et éducatif des structures dans le but d'orienter les décisions politiques de la structure
- Gérer des moyens financiers de la structure pour en garantir sa soutenabilité afin de développer l'activité de la structure
- Gérer des moyens logistiques et des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers, pour assurer une activité en veillant aux consignes d'Hygiène et Sécurité, aux règles d'accessibilité, en intégrant une utilisation durable et responsable
- Gérer les relations administratives et juridiques ordinaires avec les publics et les usagers, en adaptant sa communication orale ou écrite à l'interlocuteur.
- Collaborer avec les acteurs internes et externes en partageant et publiant de l'information, y compris en anglais
- Réaliser une analyse stratégique de la structure par un diagnostic interne et externe à la direction

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" (facultatives pour l'obtention de certification) :

- Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant.
- Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident.
- Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.
- Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant.
- Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique.

La validation des compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.

Blocs de compétences

RNCP41931BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC06 — Encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC07 — Gérer en autonomie les ressources humaines, financières et administratives d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d'une structure
- Organiser la gestion interne d'une structure
- Coordonner une équipe administrative
- Concevoir et gérer des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers
- Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure en intégrant une utilisation durable et responsable
- Optimiser la gestion humaine et matérielle d'une structure
- Analyser les résultats financiers et construire des outils d'aide à la décision.
- Garantir la soutenabilité financière d'une structure en utilisant les outils dédiés
- Mettre en œuvre des actions de préventions et de lutte contre les discriminations

- Analyser l'impact des normes sociales et des rapports de pouvoir sur l'accès aux métiers du sport, en intégrant les dimensions de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale et culturelle dans le but de développer des politiques inclusives de structures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41931BC08 — Coordonner les activités d'une structure dédiée au sport, à l'éducation et à l'activité physique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier ses actions dans l'environnement social, sociétal, inclusif, institutionnel, économique, environnemental et éducatif des structures dans le but d'orienter les décisions politiques de la structure- Gérer des moyens financiers de la structure pour en garantir sa soutenabilité afin de développer l'activité de la structure
- Gérer des moyens logistiques et des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers, pour assurer une activité en veillant aux consignes d'Hygiène et Sécurité, aux règles d'accessibilité, en intégrant une utilisation durable et responsable
- Gérer les relations administratives et juridiques ordinaires avec les publics et les usagers, en adaptant sa communication orale ou écrite à l'interlocuteur.
- Collaborer avec les acteurs internes et externes en partageant et publiant de l'information, y compris en anglais
- Réaliser une analyse stratégique de la structure par un diagnostic interne et externe à la direction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P-85.51 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
- R-94 Activités des organisations associatives

Dans les secteurs public, privé associatif et privé marchand ayant pour objectifs le développement de l'activité physique et sportive :

- Clubs, associations, fédérations sportives
- Structures d'éducation populaire, d'activités physique et sportive à but lucratif et non lucratif
- Collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein de toutes structures dédiées au sport :

- Chargé de développement de la pratique sportive
- Responsable administratif
- Responsable développement sportif

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire de la Licence professionnelle peut demander la délivrance d'une carte professionnelle Educateur sportif (articles L212-1 et son Annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport).

La validation de l'unité d'enseignement "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès au titre de maître-nageur sauveteur conformément à l'article 2 de l'arrêté du 15 mars 2010 portant création du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités aquatiques », au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » et au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » et relatif à l'unité d'enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » au sein de diplômes nationaux d'enseignement supérieur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 003 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 169
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 919 €
Selon la branche	6 919 € – 7 007 €
Prise en charge	Branches concernées

6 919 €

Valeur par défaut · 212 branches

7 007 €

CPNEF Sport

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35947

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-nantes.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.univ-reims.fr/>

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/>

<https://www.univ-rennes2.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41931/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
-----------------------------	---

Organismes gestionnaires (CFA)	1
--------------------------------	---

Organismes formateurs	1
-----------------------	---

Régions couvertes	1
-------------------	---

Départements couverts	1
-----------------------	---

Organismes certifiés Qualiopi	1
-------------------------------	---

Sessions	de 09/2026 à 06/2028
----------	----------------------

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).